


De: Ashley Bandade ashley.bandade@unil.ch 
Objet: : HORAIRES EXAMENS 08/2020
Date: 24 juillet 2020 à 13:00
À: etu-examens-efle@unil.ch
Cc: Marie Wüthrich marie.wuthrich@unil.ch

AB

Chères étudiantes, Chers étudiants,

Les horaires de vos examens de la session septembre 2020 sont disponibles sur [MyUnil](#).

La publication des résultats se fera sur MyUnil le **10 septembre 2020 dès 15h00** et la consultation des copies des examens écrits pour les candidats en échec le **vendredi 11 septembre 2020 de 10h00 à 11h00**,

salle 3128, pour les candidats ayant réussi le **vendredi 11 septembre 2020 de 11h00 à 12h00**.

Absence lors d'une évaluation

[Directive 0.19](#) de la Faculté en vigueur dès le 18 septembre 2018, article 9

L'étudiant empêché pour de justes motifs (notamment maladie) de se présenter à une évaluation ou de rendre dans les délais fixés un travail de validation s'annonce, au plus tard au moment prévu de l'évaluation, à l'enseignant (dans le cas d'une validation) ou au secrétariat des étudiants (dans le cas d'un examen).

Le certificat médical ou toute pièce attestant de l'incapacité de se présenter à une évaluation ou de rendre dans les délais fixés un travail de validation doit être présenté dans les trois jours au secrétariat des étudiants. La Faculté se réserve le droit de soumettre les pièces justificatives de nature médicale au médecin conseil.

Les étudiants sont tenus de se présenter aux évaluations qui se déroulent hors de la période d'incapacité couverte par la pièce justificative.

En cas d'absence injustifiée à une évaluation, un échec est notifié ; la note zéro est attribuée dans le cas d'une évaluation notée.

En vous souhaitant une bonne préparation et tous nos vœux de succès pour cette session, nous vous adressons nos meilleurs messages.

Ashley Bandade
Université de Lausanne
Ecole de français langue étrangère
Responsable des affaires étudiantes
Bureau numéro 2091
Bâtiment Anthropole
Quartier UNIL-Chamberonne
CH-1015 Lausanne
www.unil.ch/efle
Absente le jeudi et vendredi